



# AVIS AU PUBLIC

## PLANS D'ACTION CONTRE LE BRUIT

L'administration de l'environnement a lancé une consultation publique au sujet de 5 plans d'action contre le bruit, à savoir :

- [Plan d'action contre le bruit provenant du trafic routier](#)
- [Plan d'action contre le bruit provenant du trafic ferroviaire](#)
- [Plan d'action contre le bruit provenant du trafic aérien](#)
- [Plan d'action contre le bruit dans l'agglomération de Luxembourg](#)
- [Plan d'action contre le bruit dans l'agglomération sud](#)

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi modifiée du 21 juin 1976 relative à la lutte contre le bruit, les projets des plans d'action sont déposés à l'inspection du public à la maison communale et publiés sur le portail national des enquêtes publiques (<https://enquetes.public.lu>) pendant 60 jours, à partir du 13 juin 2025 pendant soixante jours, soit du **13 juin 2025 au 15 septembre 2025**.

Une réunion d'information publique au sujet des plans d'action aura lieu le **30 juin 2025** de 17h30 à 19h30 au Centre culturel de Merl (Home St. Gengoul, 26 rue St. Hubert, L-1744).

Les observations relatives aux projets de plans d'action peuvent être déposées par le biais du portail national ou adressées par écrit au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au **15 septembre 2025**.



**Klima-Bündnis**  
 Lëtzebuerg



DORFERNEUERUNGSPREIS  
 1996

Beckerich, le 13 juin 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,  
 Thierry LAGODA

Le Secrétaire,  
 Martine KELLEN